

## Du 5 au 15 décembre

**Tous les 4 ans, les locataires du logement social sont appelés à voter pour leurs représentants dans les conseils d'administration de leurs bailleurs. C'est un évènement rare de démocratie participative.**

### Les listes



### Confédération Syndicale des Familles - CSF 22

Afin de défendre les intérêts des locataires et les représenter auprès du bailleur, la CSF, association de défense des locataires dépose une liste pour :

- Exiger le juste prix des charges locatives
- Exiger la maîtrise des charges de chauffage, exigence d'autant plus grande au regard de l'augmentation du coût de l'énergie
- Exiger une vraie présence humaine au service des locataires
- Exiger un loyer abordable et refuser les fortes augmentations des loyers
- Exiger un cadre de vie apaisé.

Les locataires par leur loyer sont les premiers financeurs du logement social, leur donner la parole est donc légitime.

ENSEMBLE nous sommes plus forts

VOTER, c'est AGIR, S'ABSTENIR c'est SUBIR

**La liste**

1. Jean-Claude GUILLOT
3. Gildas RICHARD
5. Yves ABAULT
7. André RENAULT
9. Gérard DUHAMEL
2. Nicole LECLERC
4. Marie-Françoise RICHARD
6. Léna PELLEN-LOZACH
8. Fabienne BLONDEL
10. Sandra BOUSSELAIRE



**Association Force Ouvrière Consommateur - AFOC 22**

Incontournable dans le «paysage» des associations nationales auprès des bailleurs sociaux, créée en 1974, l'AFOC, disait déjà que « cellule humaine privilégiée qui doit permettre le plein épanouissement des individus, le logement doit être considéré comme un « bien de civilisation » et non comme un « bien de consommation » (...) Constaté l'échec de la

politique pratiquée depuis de nombreuses années en matière de logement, et plus spécialement de logement social, est devenu malheureusement une banale évidence. Pour notre part, nous sommes loin de partager l'opinion de ceux qui considèrent comme terminée la crise du logement ».

Ces propos, hélas toujours d'actualité, l'AFOC d'aujourd'hui, les revendique toujours : faire respecter et progresser les droits des locataires, préserver leur pouvoir d'achat, contribuer à leur information, participer à l'amélioration de leur cadre de vie.

### **La liste**

1. Jean-Yves GATHIGNOL
3. Kouider KADDOUR
5. Eugène LEYZOUR
7. Abd-el-adel CHERIF
9. Patrick HOURDIN
2. Viviane GICQUEL
4. Chantal BIENASSIS
6. Yannick LOZACH
8. Isabelle CROGUENNEC
10. Monique DAVID



## **Union Départementale de la Consommation du Logement et du Cadre de Vie - CLCV 22**

L'administrateur locataire comme vous, connaît vos problèmes, il défend vos intérêts et vos droits tous les jours.

Il vote contre toute hausse des loyers et pour des rénovations sans surcoût.

La CLCV se bat pour le maintien des APL et son évolution, elle a obtenu le blocage du prix du gaz et de l'électricité avec le bouclier tarifaire.

Dans mon logement, j'avais froid et des fuites d'eau à répétition. N'ayant aucune réponse de mon bailleur, j'ai contacté l'administrateur CLCV qui est intervenu auprès de mon bailleur et a obtenu la réalisation des travaux. L'action collective et la solidarité : en agissant ensemble, locataires et CLCV, nous obtenons des résultats et améliorons notre quotidien !

Vous avez de bonnes raisons de participer aux élections de vos représentants locataires au sein du Conseil d'Administration.

### **La liste**

1. Françoise AUBIN
3. Marie-Chantal NACIRI
5. Céline TERAU

7. Océane ROUSSEAU

9. Annick LEBERRE

2. Fabrice TABOT

4. Gilles LE NORMAND

6. Michel DA COSTA

8. Pascal LECOSSOIS

10. Luc VASSEUR

[Télécharger la liste](#)